

**Résumé du mémoire présenté au Comité permanent des finances
par Franco Terrazano, directeur fédéral de la
Fédération canadienne des contribuables,
dans le cadre des consultations prébudgétaires pour 2022-2023
le 3 février 2022**

Résumé du mémoire présenté au Comité des finances par la Fédération canadienne des contribuables dans le cadre des consultations prébudgétaires pour 2022-2023

L'objectif du mémoire présenté par la Fédération canadienne des contribuables (FCC) dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales pour 2022-2023 est de montrer que le gouvernement fédéral pourrait équilibrer son budget en 2023-2024 s'il ramenait les charges de programmes aux niveaux antérieurs à la pandémie, tout en les ajustant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique. C'est une mesure réalisable, car le gouvernement fédéral dépensait des sommes encore jamais vues, après correction en fonction de l'inflation et de la croissance démographique, au cours de l'exercice budgétaire complet qui a précédé la pandémie. Cela signifie que les dépenses annuelles du gouvernement fédéral ont été plus fortes en 2018-2019 que durant la Seconde Guerre mondiale.

Le tableau ci-dessous présente le résumé financier fondé sur le plan de dépenses que la FCC propose. La FCC recommande de ramener les charges de programmes aux niveaux pré-pandémiques, tout en les ajustant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique, afin d'équilibrer le budget en 2023-2024.

Tableau : Résumé financier proposé par la FCC (en milliards de dollars)

	2022	2023	2024	2025	2026
Charges de programmes (retour aux charges pré-pandémiques)	367,3 \$	379,7 \$	391,7 \$	404,0 \$	416,2 \$
Frais de la dette ¹	26,0 \$	31,4 \$	35,6 \$	38,6 \$	40,9 \$
Total des charges	393,3 \$	411,1 \$	427,3 \$	442,6 \$	457,1 \$
Revenus ²	389,9 \$	411,5 \$	432,9 \$	455,5 \$	476,8 \$
Solde budgétaire	-3,4 \$	0,4 \$	5,6 \$	12,9 \$	19,7 \$

Le mémoire préparé pour les consultations prébudgétaires comporte trois sections. Les membres du Comité peuvent obtenir l'intégralité du mémoire sur demande.

¹ Les frais de la dette correspondent aux prévisions de la plus récente mise à jour économique : <https://www.budget.gc.ca/efu-meb/2021/report-rapport/EFU-MEB-2021-FR.pdf>

² Les revenus correspondent aux prévisions de la plus récente mise à jour économique dont on a soustrait les allègements fiscaux proposés par la FCC : <https://www.budget.gc.ca/efu-meb/2021/report-rapport/EFU-MEB-2021-FR.pdf>

La partie 1 donne un aperçu du problème des dépenses du gouvernement fédéral, de la façon dont le gouvernement fédéral s'est enfoncé dans l'endettement. Elle explique aussi ce qui risque d'advenir de la situation budgétaire du gouvernement, compte tenu de la direction donnée dans le dernier budget.

La partie 2 présente l'analyse budgétaire de la FCC, qui montre comment le gouvernement fédéral peut équilibrer son budget en ramenant les dépenses aux niveaux prépandémiques – qui étaient déjà sans précédent – et en les ajustant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.

La partie 3 précise les économies particulières que la FCC recommande au gouvernement de trouver. La FCC relève des économies annuelles possibles de plus de 30 milliards de dollars, en plus des 23 milliards de dollars en possibles économies ponctuelles.

Résumé des recommandations :

Équilibrer le budget :

Recommandation : Équilibrer le budget en 2023-2024 en ramenant les charges de programmes aux niveaux prépandémiques déjà sans précédent de 2018-2019, tout en les corrigeant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.

Députés :

Recommandation : Annuler les augmentations salariales accordées aux politiciens à cause de la pandémie et ramener la taille du Cabinet à celle de 2015, sous le régime du premier ministre Justin Trudeau.

Gouverneur général :

Recommandation : Annuler l'augmentation salariale accordée à la gouverneure générale en raison de la pandémie et réduire son salaire de sorte qu'il corresponde à celui des ministres du Cabinet avant la pandémie, soit 264 400 \$.

Recommandation : Limiter les avantages des gouverneurs généraux en remplaçant la pension annuelle à vie par une pension de type REER fondée sur les années de service, et supprimer l'allocation de dépenses lorsqu'un gouverneur général prend sa retraite.

Sénat :

Recommandation : Renoncer à l'augmentation proposée du budget du Sénat et réduire les dépenses aux niveaux de 2015-2016 en les ajustant en fonction de l'inflation.

Bureaucratie :

Recommandation : Annuler toutes les augmentations salariales accordées depuis le début de la pandémie.

Recommandation : Dresser la liste de tous les employés fédéraux qui reçoivent un salaire annuel supérieur à 100 000 \$.

Recommandation : Restreindre les coûts de la main-d'œuvre en combinant l'attrition, la suppression d'emplois et la réduction des salaires.

Stimuler l'économie sans subventionner les entreprises :

Recommandation : Annuler toutes les hausses de taxes liées à la pandémie, y compris les taxes sur l'alcool et les charges sociales, et supprimer la taxe sur le carbone et la deuxième taxe sur le carbone.

Recommandation : Refuser toute hausse d'impôts future, notamment l'impôt sur la valeur nette des habitations, la surtaxe annuelle sur les habitations, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les bénéfices excédentaires, la taxe sur les produits de luxe, la taxe sur la graisse, le sucre et la viande et l'impôt exigé des personnes non vaccinées.

Recommandation : Supprimer l'obligation de déclarer la vente de son habitation à l'Agence du revenu du Canada.

Recommandation : Abolir toutes les subventions aux entreprises, y compris les subventions directes en espèces, les crédits d'impôt liés à des créneaux, les prêts et les garanties de prêts.

Recommandation : Mettre fin aux subventions fédérales accordées aux entreprises par l'intermédiaire des sociétés d'État et des agences de développement régional, et restituer aux contribuables les fonds fédéraux restants dans ces sociétés.

Recommandation : Instaurer des exigences minimales de transparence concernant les subventions aux entreprises, telles que les montants déboursés ou garantis, le calendrier de remboursement, les montants remboursés, les taux d'intérêt sur les prêts, et produire des rapports fréquents sur les remboursements. Le Parlement doit également être tenu de mettre les subventions aux voix avant qu'une entreprise puisse recevoir des deniers publics.

Cesser d'intervenir dans les affaires du secteur privé :

Recommandation : Réduire immédiatement de 25 % l'ensemble du financement gouvernemental accordé aux sociétés d'État fédérales.

Recommandation : Établir un plan en vue de supprimer tout financement public à CBC/Radio-Canada, à Via Rail, à Marine Atlantique, à la Commission de la capitale nationale et à Téléfilm Canada.

Éliminer le financement de CBC/Radio-Canada et abolir les subventions aux médias :

Recommandation : Établir un plan pour mettre fin à tout financement de CBC/Radio-Canada par les contribuables.

Recommandation : Cesser les subventions aux médias annoncées dans le budget de 2019.

Éliminer progressivement la péréquation :

Recommandation : Réduire le poids de la péréquation dans le but de mettre fin au programme en mettant en œuvre le plan d'élimination progressive de la péréquation sur 20 ans que propose la FCC.

Recommandation : Respecter les électeurs albertains et consulter les provinces sur la péréquation. De plus, le gouvernement fédéral devrait adopter un projet de loi qui l'oblige à publier tous les documents issus des négociations provinciales sur le site Web du ministère des Finances.

Cette mesure empêcherait le gouvernement fédéral de faire à nouveau ce qu'il a fait en 2018, lorsqu'il a prolongé le programme de péréquation existant jusqu'en 2024, sans consulter la province.

Transferts en matière de santé et de programmes sociaux :

Recommandation : Bloquer le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) en 2022 au niveau actuel de 58,6 milliards de dollars, puis plafonner les transferts en fonction du taux annuel d'inflation pour les années à venir.

Interdiction des armes à feu et programme de rachat :

Recommandation : Mettre fin à l'interdiction des armes à feu et au programme de rachat.

Programme national de garderies :

Recommandation : Mettre fin au Programme national de garderies présenté par le gouvernement dans le budget de 2021.

Subventions aux politiciens :

Recommandation : Exiger de tous les partis politiques qu'ils remboursent la subvention salariale fédérale.

Recommandation : Supprimer le crédit d'impôt pour contributions politiques.

Recommandation : Mettre fin aux remboursements des dépenses de campagne pour les partis politiques et les candidats, notamment les dépenses de campagne liées aux élections de 2021.

Fonds culturel des missions :

Recommandation : Abolir le Fonds culturel des missions.

Règle sur les dépenses en temps de pandémie :

Recommandation : Mettre en œuvre une nouvelle règle sur les dépenses en temps de pandémie, selon laquelle toute augmentation des dépenses du gouvernement fédéral en temps de pandémie doit être assortie d'économies proportionnelles ailleurs dans le budget, afin que le montant total des dépenses fédérales reste inchangé.

Recommandation : Fixer une date concrète pour la fin de toutes les dépenses relatives à la COVID-19.

Examen complet des dépenses :

Recommandation : Instaurer un examen complet des dépenses semblable à celui du gouvernement Chrétien dans les années 1990.

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un organisme citoyen sans but lucratif, non partisan et constitué en vertu d'une loi fédérale, qui lutte pour la réduction du fardeau fiscal et du gaspillage, et pour un gouvernement plus responsable. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990 lorsque l'Association of Saskatchewan Taxpayers et la Resolution One Association of Alberta ont joint leurs forces afin de créer une association nationale de défense

des contribuables. Aujourd'hui, la FCC compte sur l'appui de plus de 235 000 sympathisants à travers le pays.

La FCC a un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), en Ontario, au Québec et au Canada Atlantique. Les bureaux régionaux de la FCC font de la recherche et mènent des activités liées à leur mission de défense des contribuables de leurs régions, en plus de leur rôle d'organismes régionaux d'initiatives pancanadiennes.

Tout contribuable canadien qui appuie la mission de la FCC peut y adhérer gratuitement en s'inscrivant à notre liste d'envoi Info-action. Les sympathisants ayant fait un don peuvent aussi recevoir notre publication phare, le magazine *The Taxpayer* (en anglais), publié trois fois par année.

Vous pouvez en apprendre plus sur la FCC en visitant le site contribuables.ca.